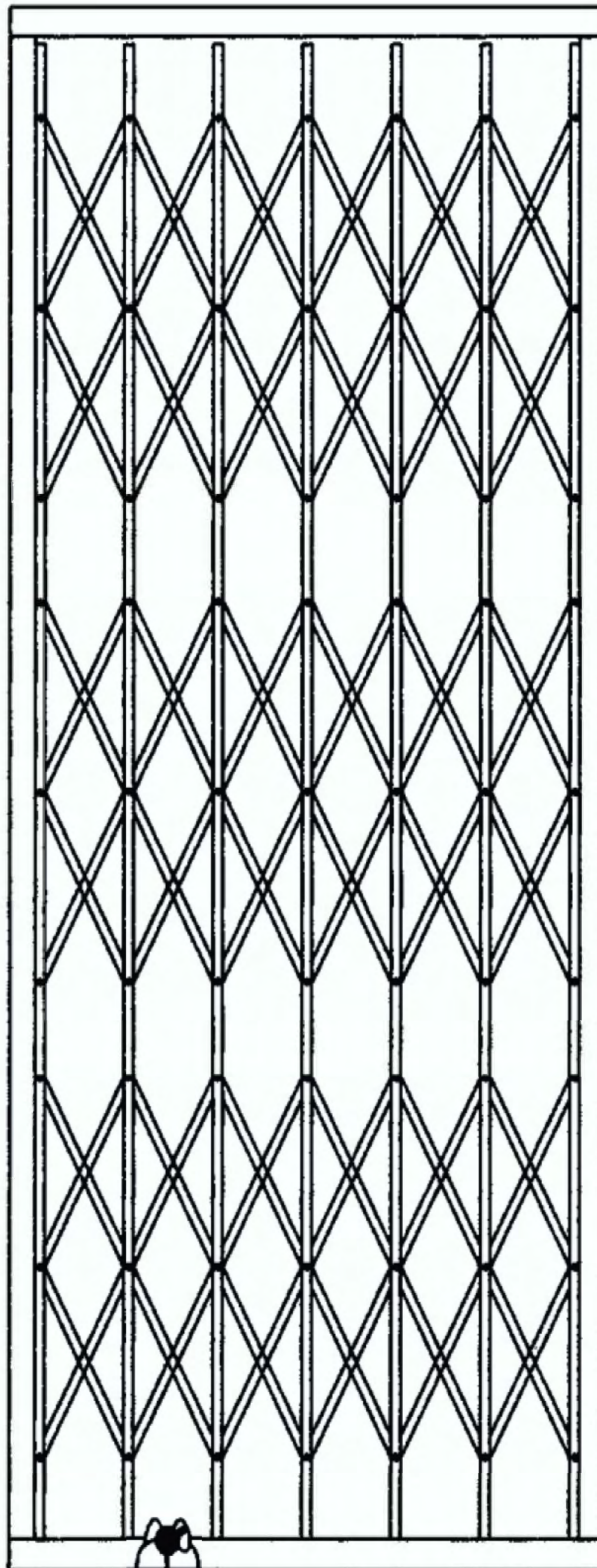


MANUEL D':

- **INSTALLATION**
- **UTILISATION ET ENTRETIEN**

Vers. 19/02

GRILLES EXTENSIBLES





Cher client, Merci d'avoir choisi l'une de nos grilles extensibles manuelles. Elle a été conçue, construite et éventuellement installée conformément à la norme UNI EN 13241:2016, pour lesquels nous délivrons les documents CE comprenant la déclaration de performance et la plaque CE, qui doivent être conservés, avec ce manuel, par le propriétaire / utilisateur et utilisés pour enregistrer les interventions de maintenance et de réparation.

Afin de maintenir les performances déclarées, il est OBLIGATOIRE d'effectuer l'entretien ordinaire, prévu par ce manuel, sous peine de perte de toute forme de garantie.

Ce manuel s'adresse aux installateurs et utilisateurs qualifiés et est destiné à

- Fournir des instructions pour le montage, l'utilisation et l'entretien corrects et sûrs ;
- Mettre en évidence les risques et les dangers lors du montage, de l'utilisation et de l'entretien.

IMPORTANT

Ce manuel "utilisation et entretien des grilles extensibles manuelles" doit être lu dans son intégralité avant installation, et doit être conservé ; fermeture simple mais pas à sous-estimer en termes de sécurité du produit fini et installé.

Le fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications au produit afin de l'améliorer sans préavis.

Le personnel de montage et d'entretien doit être suffisamment formé à la sécurité sur le lieu de travail.



Afin de garantir l'intégrité des composants de la grille extensible, il est nécessaire de respecter les indications suivantes :

1. Pour éviter les problèmes de corrosion avant l'installation, le matériel doit être entreposé dans des locaux couverts et secs.
2. Ne pas utiliser de solvants ou d'autres composés chimiques concentrés lors du nettoyage de la grille ou de ses composants, qui pourraient endommager les finitions peintes, plastifiées ou galvanisées.
3. Le pièce dans laquelle la grille va être installée doit assurer un drainage adéquat de la pluie de sorte qu'il n'y ait pas d'infiltration ou d'eau stagnante à proximité de la grille.
4. Toutes les parties de la grille doivent être installées conformément aux instructions données dans ce manuel ou selon les spécifications des grilles produites sur commande (dessins le cas échéant).

Le fabricant ne sera pas tenu responsable du mauvais fonctionnement de la grille s'il s'avère que l'assemblage, l'utilisation et l'entretien ne sont pas conformes aux exigences du présent manuel.

Tous les éléments de la grille extensible ont été sélectionnés selon des directives de conception précises pour assurer un fonctionnement parfait. Le fabricant n'est pas responsable du mauvais fonctionnement de la grille en cas de montage avéré de composants tiers.

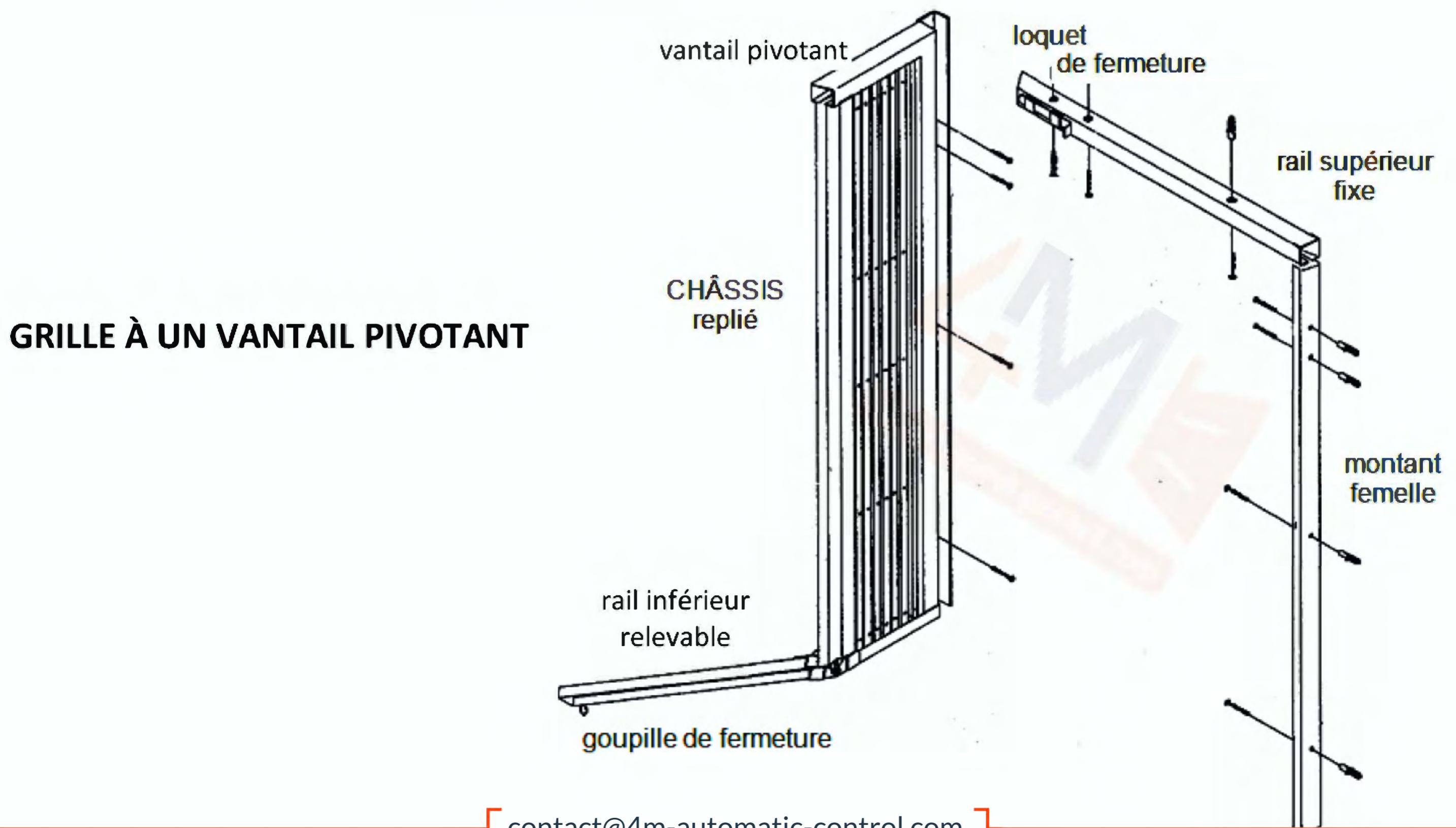
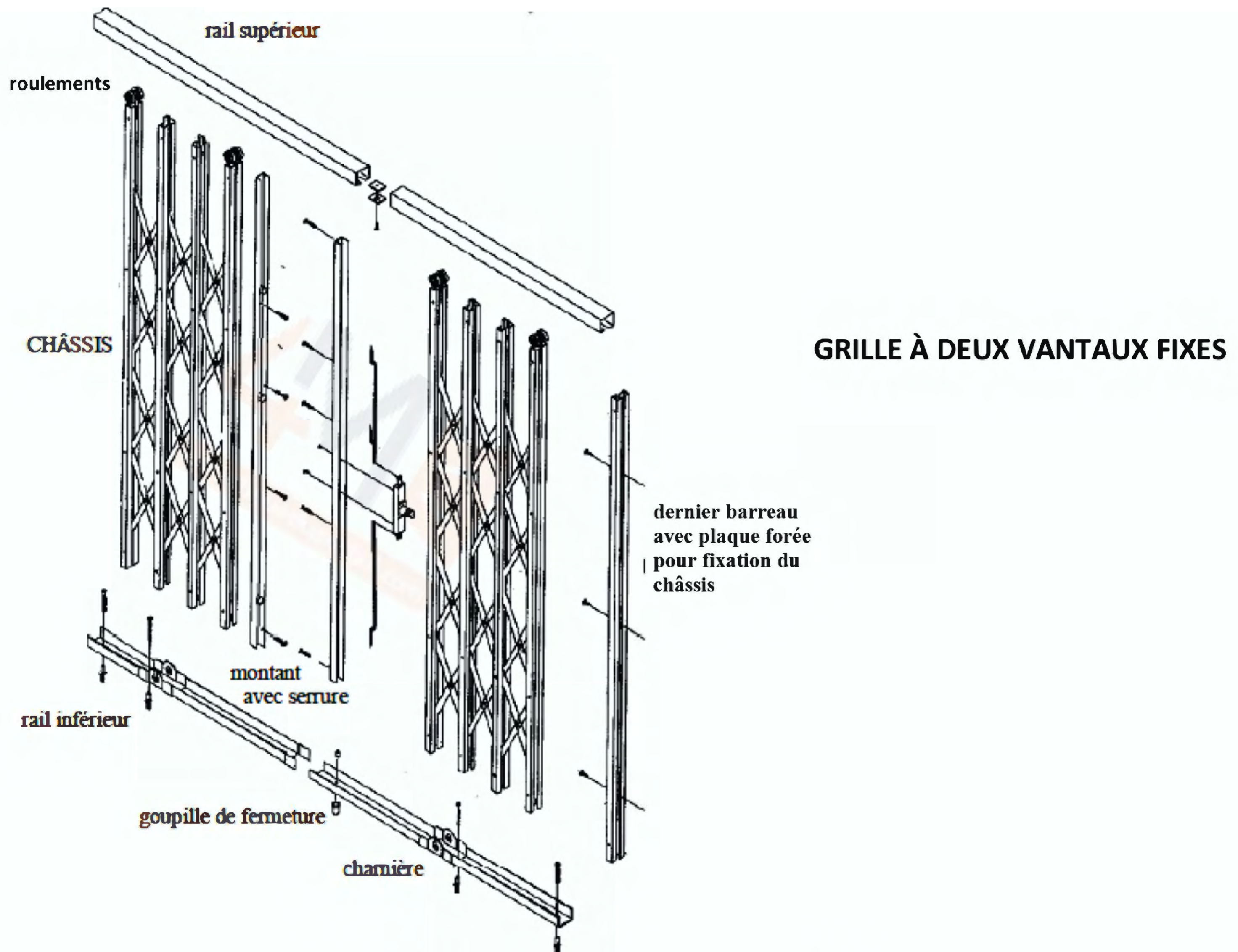
Nous énumérons donc les principaux points à suivre pour une utilisation correcte de la grille

- Une fois l'installation terminée, vérifier le fonctionnement de toutes les parties, le coulissement, la fermeture, le pivotement des rails ou des vantaux et les fixations;
- Vérifier périodiquement l'état de la grille en inspectant l'état des fixations ;
- L'entretien ordinaire et extraordinaire doit faire l'objet d'un rapport détaillé dans le registre joint à la fin de la présente publication ;
- Lors de l'ouverture de la grille, pousser le tout avec le montant de butée et ne pas saisir les barreaux avec les mains ;
- Avant la pose, enlevez les clés, qui sont fixées à la grille avec du fil de fer, et placez-les dans un endroit sûr.

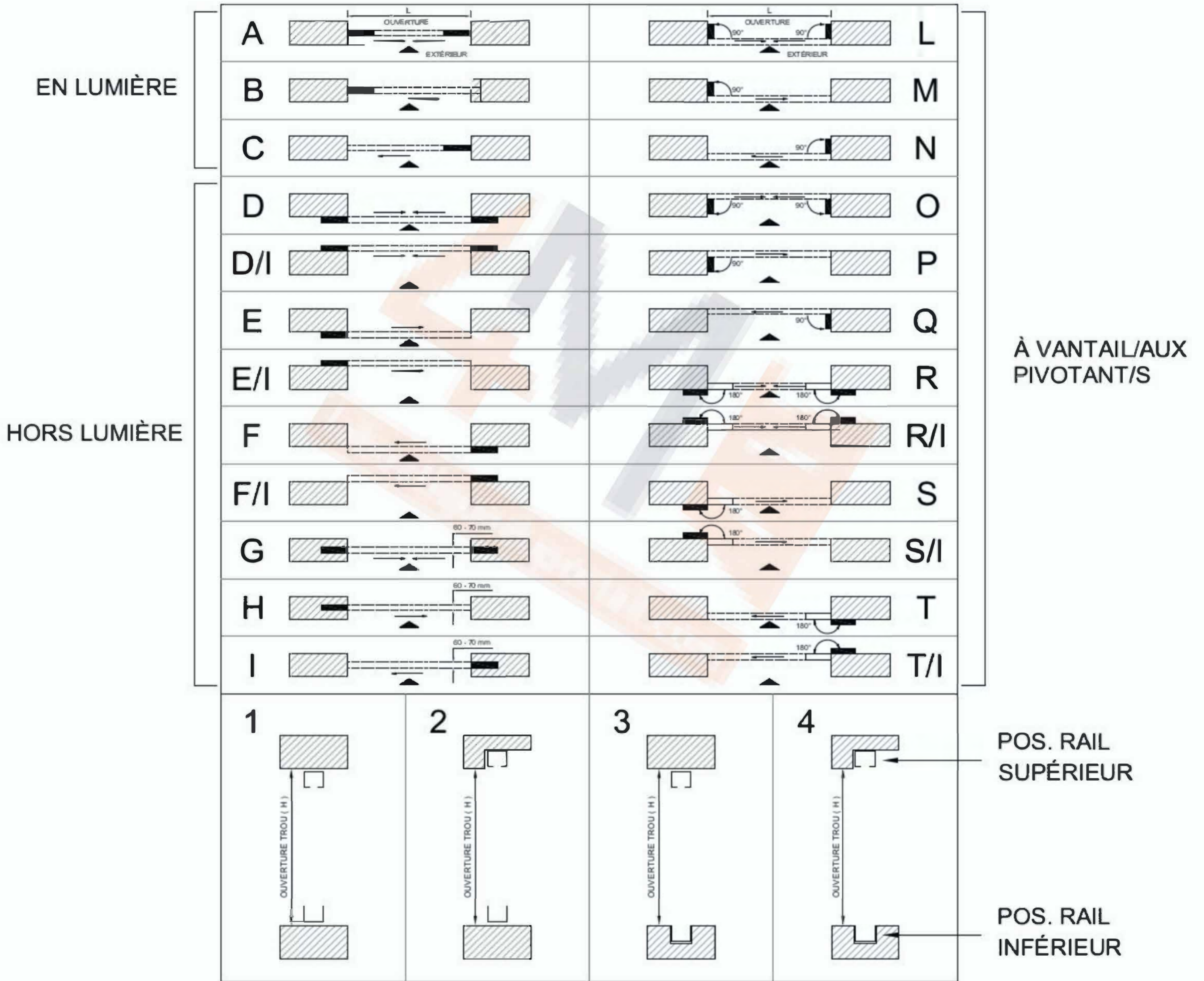
REMARQUE : L'OUTILLERIE NE FAIT PAS PARTIE DE LA FOURNITURE. LES TYPES DE FIXATION AUTRES QUE CELLES PRÉSENTÉES DOIVENT ÊTRE DEMANDÉS ET PRÉCISÉS LORS DE LA PHASE DE DEVIS.

N.B. : N'INSTALLEZ ET N'UTILISEZ PAS LA GRILLE D'UNE MANIÈRE DIFFÉRENTE DE CELLE SPÉCIFIÉE DANS CETTE PUBLICATION. **UNE UTILISATION INCORRECTE PEUT CAUSER DES DOMMAGES.** N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES MATÉRIELS OU CORPORELS CAUSÉS PAR UNE MAUVAISE UTILISATION DE LA GRILLE EXTENSIBLE.

1. NOMENCLATURE DES DIFFERENTES PARTIES



2. CONFIGURATIONS POSSIBLES

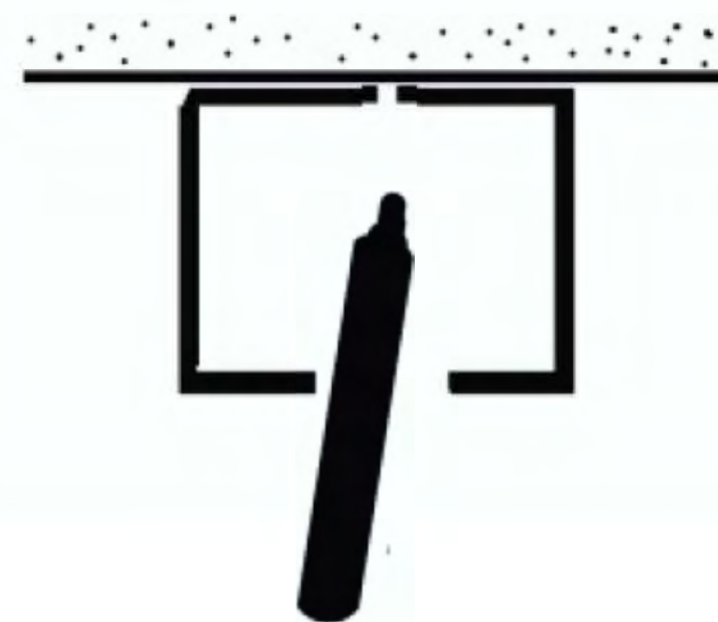


3. INSTALLATION DE GRILLES "EN LUMIERE"

Configurations A – B – C

Présenter le rail supérieur à l'endroit où il doit être fixé, en veillant à ce qu'il y ait, sur toute la hauteur, suffisamment d'espace libre pour le positionnement ultérieur du châssis (poignées des volets ou parties des fenêtres ou autres obstacles pouvant gêner le passage de la grille). Environ 7 à 8 cm d'espace libre sont nécessaires sur toute la surface de la grille.

Marquer tous les trous du rail supérieur avec un marqueur ou un crayon, puis percer les trous pour les chevilles à l'aide d'une mèche de 8mm. Insérez la partie en plastique des chevilles (chevilles de 8 x 51) dans les trous.



ATTENTION ! Toutes les fixations ne sont pas sur du béton armé, utilisez donc, selon le support (marbre - pierre - pignatte ou autre), des chevilles adaptées, en vérifiant soigneusement la solidité des points d'ancrage réalisés.

A l'aide d'une deuxième personne, insérer le châssis encore "cerclé" dans le rail supérieur (s'il y a deux portes, insérer les deux parties) en s'assurant que le sens d'ouverture est celui souhaité (les têtes arrondies des rivets doivent être à l'extérieur de la pièce).

Soulevez le tout jusqu'à ce que le rail supérieur soit dans sa position de "marquage" et tirez les premières vis des chevilles, en soulageant toujours le poids du ou des châssis insérés. Déplacez le châssis et tirez les vis restantes, en vérifiant soigneusement la solidité des ancrages.

Vérifier à l'aide d'un niveau à bulle si le guide se trouve "à niveau" et compenser les éventuelles inclinaisons sur les deux axes.

REMARQUE : pour les grilles de grandes dimensions, le rail supérieur est fourni en deux parties, afin de faciliter la fixation, de cette façon le châssis peut être inséré ultérieurement.

A ce point, le châssis de la grille est suspendu à la poutre maintenue uniquement par le rail supérieur. Placer le(s) rail(s) inférieur(s) sur le sol et marquer l'alignement vertical du châssis avec un crayon, en veillant à ce que celui-ci coulisse au centre du rail inférieur.

Marquez de nouveau les trous dans la partie fixe du rail et procédez à la fixation (s'il y a deux rails, fixez les deux en utilisant tous les trous).

Marquez l'endroit exact où la goupille de fermeture repose sur le sol et, en utilisant d'abord une pointe murale de 5 mm, puis élargissez-la avec un 12 mm.

Dans le cas de marbres ou de pierres particulièrement délicats, il est préférable d'utiliser des pointes spécifiques.

DANS TOUS LES CAS, ÉVITEZ DE TROUER AVEC DES PERCEUSES À PERCUSSION.

Terminer l'installation en coupant le cerclage qui tient le châssis et en la déployant complètement. Marquer les trous des plaques libres sur le barreau le plus extérieur du châssis et le fixer avec des chevilles de 8x51. Pour les grilles à un seul vantail, fixer le montant femelle au mur en vérifiant l'alignement avec le montant mâle monté sur le châssis à l'aide des trous pour la fermeture des serrures.

Vérifier le fonctionnement de toutes les parties en ouvrant et en fermant la grille et en utilisant également la serrure.

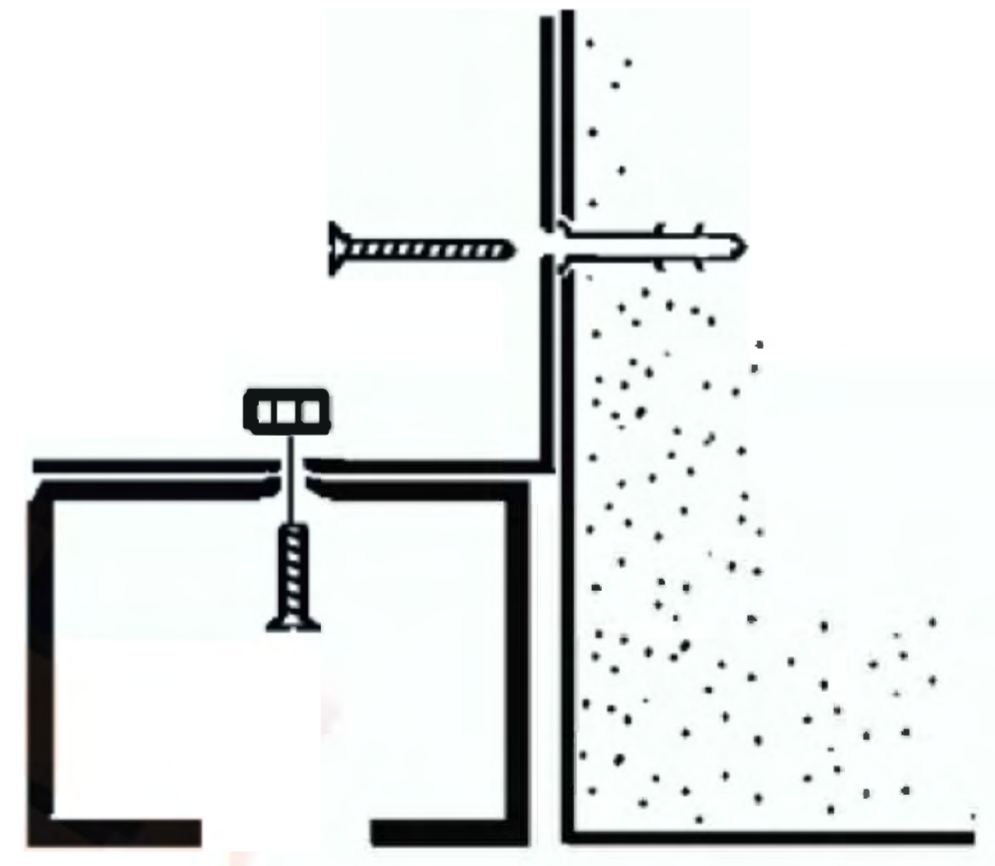
4. INSTALLATION DE GRILLES "HORS LUMIÈRE"

Configurations D – D/I – E – E/I – F – F/I avec "C" de tamponnement.

Habituellement, pour ces trois types de configurations, le rail supérieur est monté hors lumière. Dans ce cas, vissez les plaques "L" fournies sur le rail supérieur (ou le rail supérieur peut déjà être soudé à un angle de 50x50 mm).

Marquez les trous avec un marqueur ou un crayon, en vous assurant que le rail supérieur est parfaitement à niveau.

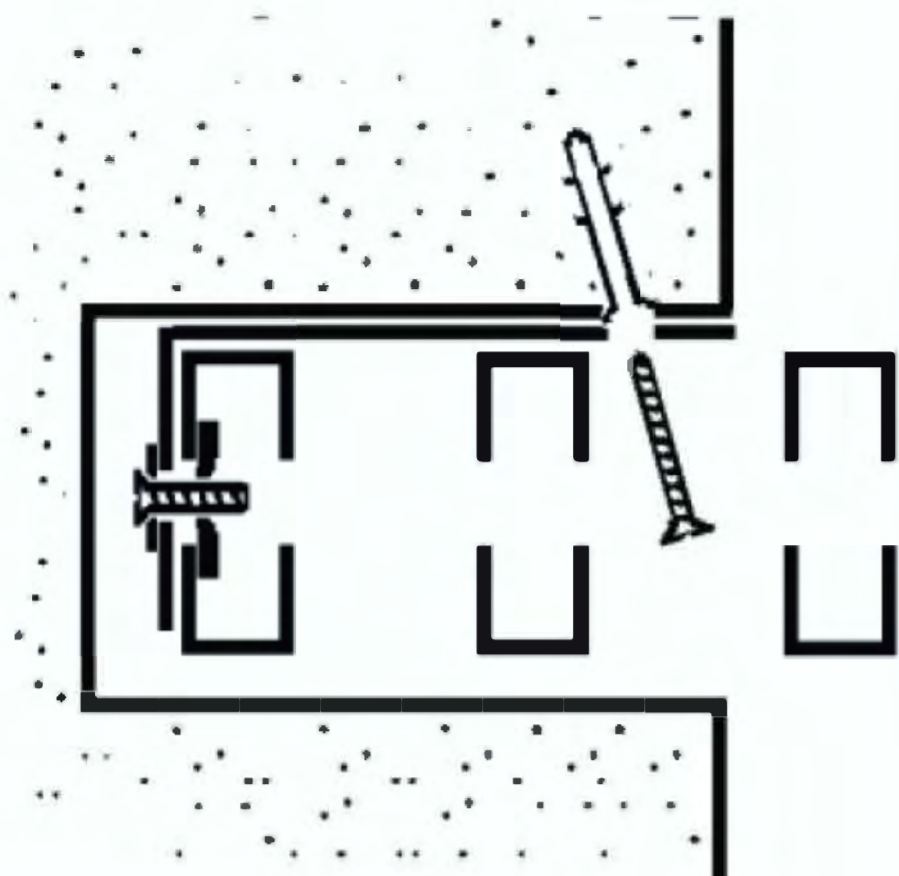
Vérifier la hauteur à laquelle le rail doit être positionné. Si sur un côté du rail il y a assez d'espace pour insérer le châssis, procéder à la fixation, sinon insérer le châssis dans le rail et fixer le tout en vissant les plaques ou l'angle.



Fixez le rail inférieur (voir page 6). Fixez maintenant les deux parties du rail supérieur ("C" de tamponnement) avec les plaques 50x50 aux deux extrémités verticales de la grille (le "C" de tamponnement se trouve 4 cm au-dessus du rail inférieur et en dessous le rail supérieur de 4 cm aussi). Le résultat est un encadrement formé par le rail inférieur en dessous, le rail supérieur au-dessus et sur les côtés des "C" de tamponnement.

Terminer l'installation en vissant les deux barreaux les plus extérieurs, munis de plaques perforées, aux "C" verticaux en utilisant les contre-plaques filetées déjà soudées. La même procédure est utilisée pour les grilles à un espace de pliage, pour lequel on fixera le châssis d'un côté et de l'autre, le montant en reportant sa hauteur.

Configurations G – H – I avec “fixations spéciales pour le repliage encastré”.



Fixer les rails supérieur et inférieur (voir page 6).

Mesurer la profondeur de la cavité dans laquelle le châssis de la grille doit être encastré pour ajuster la longueur des fixations spéciales. Il peut s'avérer nécessaire de prolonger les fixations à l'aide de la plaque fendue fournie.

Visser les fixations aux deux derniers barreaux à l'aide des vis et rondelles fournies et serrer la vis de l'extérieur du revêtement.

Enfoncer l'ensemble du revêtement dans la maçonnerie et, après l'avoir déployé, percer les trous pour les fixations comme indiqué sur l'illustration.

Terminer l'installation en fixant le montant femelle, le cas échéant.

5. INSTALLATION DE GRILLES “A VANTAIL/AUX PIVOTANT/S”

Configurations L – M – N – O – P – Q – R – R/I – S – S/I – T – T/I.

Retirer l'angle (ou le tube) sur lequel les charnières pivotantes sont soudées et le présenter devant le trou en faisant attention au plomb et à l'équerre. Marquez les trous et, si le positionnement le permet, fixez-le au mur sans insérer d'abord le vantail (s'il doit être monté sous une poutre, il faudra d'abord fixer l'angle avec les charnières et ensuite l'ensemble au mur).

Poursuivre l'installation en marquant les trous dans le rail supérieur, qui doit être fixé en le calant correctement sans laisser d'espace par rapport à l'élément pivotant.

Tout doit être absolument "ALIGNÉ".

Abaissez le rail inférieur en perçant le trou pour la goupille de fermeture (voir page 5).

Compléter l'installation en fixant le montant femelle, le cas échéant (pour les grilles avec un espace de pliage).

Vérifier le fonctionnement de tous les composants mécaniques, y compris le loquet et la serrure, en corrigeant tout décalage.

CONTROLE

À la fin de l'installation, l'installateur doit vérifier soigneusement le serrage de tous les ancrages, le bon fonctionnement de la grille qui doit coulisser sans difficulté dans les rails, le bon fonctionnement du verrou, des éventuels loquets supérieurs et toute autre particularité prévue par le système de fermeture.

UTILISATION ET ENTRETIEN

Ouvrir et fermer la grille en la refermant vers les extrémités à l'aide du montant de butée, ne pas saisir les barreaux avec les mains. Soulever le rail inférieur s'il est relevable et l'attacher au crochet correspondant (présent pour les rails inférieurs de plus de 140 cm ou les grilles à vantail/aux pivotant/s).



Maintenir les rails propres, en particulier pour les grilles encastrées, et si nécessaire lubrifier les rivets centraux des pantographes et des roulements.

Si possible, utilisez des chiffons secs pour le nettoyage.

6. GARANTIE

Selon les lois en vigueur à partir de la date de livraison. Conformément à cette garantie, le PRODUCTEUR s'engage à réparer ou à remplacer gratuitement, dans les meilleurs délais, les pièces qui s'avèrent défectueuses du fait de leur matériau ou de leur construction. La garantie ne couvre pas les frais de déplacement du siège vers le lieu d'intervention, les pièces sujettes à usure en fonctionnement normal, les pannes dues à un cas de force majeure, un manque d'entretien, une surcharge, un dommage intentionnel, une erreur pratique ou une négligence de l'utilisateur.

7. CARNET D'ENTETIEN

N° DE MATRICULE :

DATE	DESCRIPTION DE L'INTERVENTION	CACHET ET SIGNATURE	NOTES

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE L'INSTALLATION

Type d'installation :

- DIRECT - Par le personnel technique
- INDIRECT - Par l'intermédiaire d'un sous-traitant qualifié

Nom du produit : _____

Description du produit : _____

Matricule du produit : _____

Emplacement du produit : _____

Je soussigné(e) _____

(nom et prénom de l'installateur - entreprise d'installation sous-traitante)

DÉCLARE

que le produit mentionné ci-dessus a été installé conformément aux exigences du manuel ci-joint et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Date : _____

Cachet et signature : _____

N.B. Si l'installation n'a pas été réalisée directement ou indirectement,
demander à l'installateur une DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE L'INSTALLATION.